

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : TheraCem Ca Catalyst

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Pour ordonnance seulement

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant :

Bisco, Inc. 1100 W Irving Park Road, Schaumburg, IL 60193 USA
1-847-534-6000, durant les heures d'ouverture normales
www.bisco.com

Représentant CE :

Bisico France, 208, allée de la Coudoulette, 13680 Lançon de Provence, France
Téléphone : 33-4-90-42-92-92

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC – Centre de communication en cas d'urgence, ouvert 24h/24
Amérique du Nord : 1-800-424-9300 Hors Amérique du Nord : 1-703-527-3887 (appel en PCV/à frais virés acceptés)

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 H319
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3 H335
Texte intégral des mentions H : voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Peut irriter les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention
Composants dangereux : 10-Methacryloyloxydecyl Dihydrogen Phosphate; Tetraethylene Glycol Dimethacrylate; 2-Hydroxyethyl Methacrylate
Mentions de danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
Conseils de prudence (CLP) : P261 - Éviter de respirer les vapeurs
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail
P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage

TheraCem Ca Catalyst

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P312 - Appeler un médecin, un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu et le récipient en utilisant les services d'une entreprise autorisée de traitement des déchets dangereux ou dans un centre autorisé de collecte des déchets dangereux, excepté pour les récipients vides nettoyés qui peuvent être éliminés comme des déchets banals, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
10-Methacryloyloxydecyl Dihydrogen Phosphate	(N° CAS) 85590-00-7	10 - 30	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
2-Hydroxyethyl Methacrylate	(N° CAS) 868-77-9 (N° CE) 212-782-2 (Numéro index) 607-124-00-X	1 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317
Tert-butyl Peroxybenzoate	(N° CAS) 614-45-9 (N° CE) 210-382-2	1 - 5	Self-react. D, H242 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400
Triethylamine	(N° CAS) 121-44-8 (N° CE) 204-469-4 (Numéro index) 612-004-00-5	< 1	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Triethylamine	(N° CAS) 121-44-8 (N° CE) 204-469-4 (Numéro index) 612-004-00-5	(C >= 1) STOT SE 3, H335

Texte complet des mentions H : voir section 16

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

TheraCem Ca Catalyst

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible d'émanations toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Triéthylamine (121-44-8)		
UE	IOELV TWA (mg/m ³)	8.4 mg/m ³ (Triéthylamine; EU; Time-weighted average exposure limit 8 h; Indicative occupational exposure limit value)
UE	IOELV TWA (ppm)	2 ppm (Triéthylamine; EU; Time-weighted average exposure limit 8 h; Indicative occupational exposure limit value)
UE	IOELV STEL (mg/m ³)	12.6 mg/m ³ (Triéthylamine; EU; Short time value; Indicative occupational exposure limit value)
UE	IOELV STEL (ppm)	3 ppm (Triéthylamine; EU; Short time value; Indicative occupational exposure limit value)

TheraCem Ca Catalyst

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Triéthylamine (121-44-8)		
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	4.2 mg/m ³ (Triéthylamine; Belgique; Time-weighted average exposure limit 8 h)
Belgique	Valeur seuil (ppm)	1 ppm (Triéthylamine; Belgique; Time-weighted average exposure limit 8 h)
Belgique	Valeur courte durée (mg/m ³)	12.6 mg/m ³ (Triéthylamine; Belgique; Short time value)
Belgique	Valeur courte durée (ppm)	3 ppm (Triéthylamine; Belgique; Short time value)
France	VME (mg/m ³)	4.2 mg/m ³ (Triéthylamine; France; Time-weighted average exposure limit 8 h; VRC: Valeur réglementaire contraignante)
France	VME (ppm)	1 ppm (Triéthylamine; France; Time-weighted average exposure limit 8 h; VRC: Valeur réglementaire contraignante)
France	VLE(mg/m ³)	12.6 mg/m ³ (Triéthylamine; France; Short time value; VRC: Valeur réglementaire contraignante)
France	VLE (ppm)	3 ppm (Triéthylamine; France; Short time value; VRC: Valeur réglementaire contraignante)
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 8H (mg/m ³)	4.2 mg/m ³ (Triéthylamine; Netherlands; Time-weighted average exposure limit 8 h; Public occupational exposure limit value)
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 8H (ppm)	1 ppm (Triéthylamine; Netherlands; Time-weighted average exposure limit 8 h; Public occupational exposure limit value)
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 15MIN (mg/m ³)	12.6 mg/m ³ (Triéthylamine; Netherlands; Short time value; Public occupational exposure limit value)
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 15MIN (ppm)	3 ppm (Triéthylamine; Netherlands; Short time value; Public occupational exposure limit value)
Royaume Uni	WEL TWA (mg/m ³)	8 mg/m ³ Triéthylamine; United Kingdom; Time-weighted average exposure limit 8 h; Workplace exposure limit (EH40/2005)
Royaume Uni	WEL TWA (ppm)	2 ppm Triéthylamine; United Kingdom; Time-weighted average exposure limit 8 h; Workplace exposure limit (EH40/2005)
Royaume Uni	WEL STEL (mg/m ³)	17 mg/m ³ Triéthylamine; United Kingdom; Short time value; Workplace exposure limit (EH40/2005)
Royaume Uni	WEL STEL (ppm)	4 ppm Triéthylamine; United Kingdom; Short time value; Workplace exposure limit (EH40/2005)
USA - ACGIH	Nom local	Triéthylamine
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	0.5 ppm
USA - ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	1 ppm
USA - ACGIH	Remarque (ACGIH)	URT irr; visual impair; Skin; A4
USA - OSHA	Nom local	Triéthylamine
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	100 mg/m ³
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	25 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains :

Gants de protection

Protection oculaire :

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps :

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires :

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

TheraCem Ca Catalyst

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Contrôle de l'exposition de l'environnement :

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Pâte de résine visqueuse.
Couleur	: Blanc opaque.
Odeur	: Acrylique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Inflammable.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Non applicable
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow (coeff. séparation)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Non applicable

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

10-Methacryloyloxydecyl Dihydrogen Phosphate (85590-00-7)

DL50 orale rat	>	> mg/kg
----------------	---	---------

TheraCem Ca Catalyst

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Tert-butyl Perbenzoate (614-45-9)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (Rat)
DL 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (Rat)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 20 mg/l/4h (Rat)

2-Hydroxyethyl Methacrylate (868-77-9)	
DL50 orale rat	5564 mg/kg de poids corporel (Rat; valeur expérimentale)
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg de poids corporel (lapin; valeur expérimentale)

Triéthylamine (121-44-8)	
DL50 orale rat	> 460 mg/kg (Rat; Equivalent or similar to OECD 401; Experimental value; 730 mg/kg bodyweight; Rat)
DL50 cutanée lapin	416 mg/kg (Rabbit; Experimental value; Equivalent or similar to OECD 402; 580 mg/kg bodyweight; Rabbit)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 4.2 mg/l/4h (Rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Toxicité aquatique aiguë	: Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé

10-Methacryloyloxydecyl Dihydrogen Phosphate (85590-00-7)	
CE50 Daphnie 1	> mg/l
NOEC chronique poisson	48h 10 mg/l

2-Hydroxyethyl Methacrylate (868-77-9)	
CL50 poisson 1	227 mg/l (LC50; 96 h)
CE50 Daphnie 1	171 mg/l (NOEC; OECD 202: Daphnie sp. essai d'immobilisation immédiate; 48 h; Daphnie magna; système statique; eau douce; valeur expérimentale)
CE50 Daphnie 2	380 mg/l (EC50; OECD 202: Daphnie sp. essai d'immobilisation immédiate; 48 h; Daphnie magna; système statique; eau douce; valeur expérimentale)
Seuil toxique algues 1	836 mg/l (ErC50; OECD 201: Algues, essai d'inhibition de la croissance; 72 h; Pseudokirchneriella subcapitata; système statique; eau douce; valeur expérimentale)
Seuil toxique algues 2	345 mg/l (EbC50; OECD 201: Algues, essai d'inhibition de la croissance; 72 h; Pseudokirchneriella subcapitata; système statique; eau douce; valeur expérimentale)

Triéthylamine (121-44-8)	
CE50 Daphnie 2	17 mg/l (LC50; ASTM; 48 h; Ceriodaphnia dubia; Semi-static system; Fresh water; Experimental value)

12.2. Persistance et dégradabilité

Tert-butyl Perbenzoate (614-45-9)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
DThO	2,14 g O ₂ /g substance

2-Hydroxyethyl Methacrylate (868-77-9)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Biodégradabilité dans le sol : Aucune données n'est disponible. Adsorption dans le sol.

TheraCem Ca Catalyst

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Triéthylamine (121-44-8)	
Persistence et dégradabilité	Readily biodegradable in water. Low potential for adsorption in soil. Photodegradation in the air.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	< 0.001 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1.02 g O ₂ /g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Tert-butyl Perbenzoate (614-45-9)	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune données de bioaccumulation n'est disponible.

2-Hydroxyethyl Methacrylate (868-77-9)	
BCF poissons 1	1,3 – 1,5 (BCF)
Log Pow (coeff. séparation)	-0,55 – 0,49 (0,42; Valeur expérimentale ; OCDE 107 : Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Méthode par agitation en flacon ; 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation faible (BCF < 500).

Triéthylamine (121-44-8)	
BCF poissons 1	< 0.5 (BCF; OECD 305: Bioconcentration: Flow-Through Fish Test; 42 days; Cyprinus carpio; Fresh water)
Log Pow	1.45 (Experimental value; Other)
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (BCF < 500).

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: Non applicable
N° ONU (IMDG)	: Non applicable
N° ONU (IATA)	: Non applicable
N° ONU (ADN)	: Non applicable
N° ONU (RID)	: Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (RID)	: Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

TheraCem Ca Catalyst

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable

Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Non applicable

- Transport maritime

Non applicable

- Transport aérien

Non applicable

- Transport par voie fluviale

Non applicable

- Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)

12e décret de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujéti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Recommandations réglementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

TheraCem Ca Catalyst

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Date de révision :

Texte intégral des mentions H et EUH:

Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
Self-react. D	Substances et mélanges autoréactifs, type D
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
H302	Nocif en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit